

Programme du colloque des 5-6 mars 2020

LE RÔLE SOCIAL DES CLINIQUES JURIDIQUES

JEUDI 5 MARS 2020 (10h-12h/14h-17h30)

Amphithéâtre Martin

10h-10h10

**Accueil et présentation du
colloque**

Charles-André DUBREUIL,
Professeur de Droit public, Université
Clermont Auvergne

10h10-10h30

**Propos introductifs :
Les origines sociales et
historiques des cliniques
juridiques**

Xavier AUREY, Maître de
conférences, Université d'Essex
(Royaume-Uni) & Président du
Réseau des cliniques juridiques
francophones

TABLE RONDE N°1 :

**Les cliniques juridiques et la responsabilité sociale de
l'Université (10h30-12h00)**

I. La vision de l'universitaire

Christine BERTRAND, Doyen de l'École de Droit, Université Clermont
Auvergne

II. La vision de l'étudiant

Lucille GIRARD, Vice-Présidente &
Trésorière de la Clinique des Droits
de Clermont-Ferrand

Alexandre NICOLAE, Fondateur de
la Clinique de droit international
d'Assas, Université Panthéon-Assas
Paris II

III. La vision de l'élu local

Jérôme AUSLANDER, Adjoint au maire de Clermont-Ferrand en charge des relations internationales, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante

Discussion

<p style="text-align: center;"><u>TABLE RONDE N°2 :</u> Les cliniques juridiques au sein du tissu social (14h-17h30)</p>
--

I. Les soutiens des cliniques juridiques (14h-15h30)

Dialogue entre avocat et universitaire

Sylvain GAUCHÉ, Avocat au
barreau de Clermont-Ferrand

Sébastien DEFIX, Professeur
associé en Droit public & Directeur
Général Adjoint au Conseil
Départemental du Puy-de-Dôme

*Regards croisés des soutiens des
cliniques juridiques*

Catherine GROSJEAN, Présidente
du Tribunal Judiciaire de Clermont-
Ferrand

Dominique BARBAZZA, Délégué
du Défenseur des droits

Discussion

Pause (15h30/16h)

II. Les cliniques juridiques au soutien des acteurs sociaux (16h-17h30)

Simon BONHOMME, Représentant de la Cimade 63

Mirelle SAUVETON, Greffière au Tribunal Judiciaire de Clermont-Ferrand

Adrien THEPOT, Représentant du Secours Populaire Français

Dominique GIRARD, Représentant de la DTPJJJ (Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Discussion

VENDREDI 6 MARS 2020 (10h-12h/13h30-16h)

Amphithéâtre Trudaine

TABLE RONDE N°3 :

Les cliniques juridiques : un médecin social sans frontières ?

Matin

I. Les frontières géographiques des cliniques juridiques (10h-12h)

Au-delà de l'Auvergne ?

Élise ROUILLÉ, Pilote de la
Clinique juridique *The Lighthouse*,
Université d'Angers

Benjamin PITCHO, Maître de
conférences en Droit privé, Université
Paris 8 Vincennes-Saint-Denis,
Avocat & Créateur de la Clinique
juridique Saint-Denis

Sacha BRUNNER, Directeur
adjoint délégué aux partenariats et aux
projets de la Clinique juridique de
Montpellier

Hugo BRUZI, Directeur adjoint
délégué à l'organisation de la Clinique
juridique de Montpellier

Au-delà de la France ?

Maya HERTIG RANDALL, Vice-
doyenne de la Faculté de droit &
Professeure ordinaire au département
de Droit public, Université de Genève
(Suisse)

Après-midi

II. Les frontières matérielles des cliniques juridiques (13h30-15h30)

Au-delà de l'Université ?

Philippe GATIGNOL, Bâtonnier du Barreau de Clermont-Ferrand

Au-delà du droit des étrangers ?

Géraud D'EYSSAUTIER, Co-fondateur et ancien Vice-président de la Clinique de Droit social, Université Lumière Lyon II

Au-delà du droit ?

Claire BERTHONNEAU, Responsable du projet « PASREL »

Marc CHEVALDONNÉ, Maître de conférences, IUT Informatique de Clermont-Ferrand

Jean-Luc MORNAND, Responsable du projet « ESOPE 63 »

CONCLUSION :

« Les cliniques juridiques de demain » (15h30-16h)

Charles-André DUBREUIL, Professeur de Droit public, Université Clermont Auvergne

Discussion